

COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENTION !
 Je ne sors mon bac/sac que lorsqu'il est plein !
 Je présente mes déchets à la collecte la veille à partir de 19 h et je pense à rentrer mes bacs le jour de la collecte avant 19 h

CALENDRIER 2019

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 <p>Bac gris (déchets non recyclables)</p>			✓			
Report ou avance de collecte pour les jours fériés*	1 ^{er} mai reporté au 4 mai / 8 mai reporté au 11 mai / 25 décembre reporté au 28 décembre / 1 ^{er} janvier 2020 reporté au 4 janvier 2020					
 <p>Sac ou bac jaune (emballages recyclables)</p>			✓			
Report ou avance de collecte pour les jours fériés*	1 ^{er} mai reporté au 2 mai / 8 mai collecte maintenue / 25 décembre reporté au 26 décembre / 1 ^{er} janvier 2020 reporté au 2 janvier 2020					
 <p>Si vous êtes équipé d'un bac vert (biodéchets)</p>	✓					
Report ou avance de collecte pour les jours fériés*	22 avril avancé au 20 avril / 10 juin avancé au 8 juin / 11 novembre avancé au 9 novembre					

* Les autres jours fériés en 2019 n'ont pas d'incidence sur vos collectes habituelles.

SCANNEZ-MOI !



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Châlons Agglo
 Direction de l'Environnement
 26, rue Joseph-Marie Jacquard
 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

www.chalons-agglo.fr

N° Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

